



## SÉMINAIRE TERREAU II

**Pour installer plus, coopérons mieux!**

*Questions pratiques et questions politiques*

**Le 18 juin 2024, de 9h30 à 17h30 au MAS (Paris 13<sup>e</sup>)**

## Invitation Séminaire TERREAU II

Depuis 2022 et dans la continuité de la [MCDR TERREAU](#), **SOL**, **Terre de Liens**, **la FADEAR**, **le Réseau CIVAM**, **le RENETA**, **le Réseau des CREFAD** et **RELIER** portent ensemble le **projet TERREAU II**, co-financé par le fonds CASDAR (AAP Démultiplications). Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'accès au métier d'agriculteur pour les nouveaux entrants, en mettant au cœur des actions menées le partage d'expérience, l'essaimage des pratiques et la diffusion des initiatives d'accompagnement à l'installation agricole.

Dans cette perspective, les partenaires du projet organisent un séminaire "*Pour installer plus, coopérons mieux - Questions pratiques et questions politiques*" afin d'échanger collectivement sur nos actions respectives.

Ce séminaire aura lieu le **mardi 18 juin 2024 de 9h30 à 17h30 au MAS à Paris (13<sup>ème</sup>)**.

Nous aborderons cette journée comme un moment de réflexion collective autour des coopérations inter-acteurs en faveur de l'installation agricole, partant d'initiatives concrètes et inspirantes sur différents volets d'action et en donnant une place importante aux échanges. Notre constat : l'accompagnement des installations implique une diversité d'acteurs (institutionnels, associatifs, coopératif...) et de domaines d'intervention, mobilisés à des degrés variables selon les territoires. La nature et l'intensité des coopérations entre cette diversité d'acteurs varie, elle aussi. L'action de nos réseaux est, de longue date, tournée vers le développement de ces coopérations au service d'un meilleur accompagnement des futurs paysans et paysannes.

*Quels sont les ressorts de ces coopérations inter-acteurs ? Qu'apportent-elles aux porteurs de projet ? Comment permettre à chaque acteur de mieux appréhender le rôle et la place qu'il peut prendre au service du renouvellement des générations agricoles ?*

Voici les questions que nous nous poserons lors de cette journée de travail.

**Veillez trouver le programme détaillé de la journée [ICI](#).**



## SÉMINAIRE TERREAU II

### Pour installer plus, coopérons mieux!

#### Questions pratiques et questions politiques

Le 18 juin 2024, de 9h30 à 17h30 au MAS (Paris 13<sup>e</sup>)

Le matin, 4 ateliers thématiques vous seront proposés:

- **L'habitat, un enjeu déterminant pour des installations agricoles pérennes et bien vécues**

Les conditions matérielles de vie sont peu abordées dans les projets agricoles, malgré leur caractère déterminant, en particulier en phase d'installation et de transmission. Dans cet atelier, nous aborderons quelques pistes expérimentées face aux difficultés rencontrées, à partir de témoignages croisés sur la recherche et l'intégration d'habitats adaptés à proximité de l'activité, le portage des logements, la place de chacun dans l'entretien du bâti. Une manière d'identifier des modalités de coopération entre les acteurs concernés pour construire des solutions prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux : accès au logement, adéquation entre vie personnelle et professionnelle, préservation des terres et du patrimoine...

- **Favoriser l'accès à la formation pratique pour les futurs paysans et paysannes**

Au cours de cet atelier nous mettrons en avant l'intérêt des dispositifs de formation pratique dans le parcours à l'installation des futurs paysans et paysannes. Pour cela nous nous appuyerons sur des témoignages et retours d'expériences autour de plusieurs dispositifs portés par nos réseaux d'accompagnement. Nous échangerons également sur les enseignements que nous pouvons tirer de la mise en œuvre de ces différents dispositifs de formation pratique, mais aussi sur les freins rencontrés à leur déploiement.

- **Coopérer entre acteurs du territoire pour favoriser l'installation et la transmission des fermes**

L'étude menée auprès des dispositifs d'accompagnement multi acteurs locaux à l'installation et à la transmission dans le cadre du projet TERREAU a montré la réelle plus-value de ces coopérations locales pour favoriser le renouvellement des générations sur les territoires. En effet, actionner les leviers pour favoriser la réussite des transmissions et des installations à l'échelle du territoire nécessite souvent de mieux coopérer entre acteurs d'un même territoire, et ce également avec les collectivités : c'est ce que nous allons voir à travers les témoignages d'élu.es locaux engagés sur la question du renouvellement des générations, de coordinateurices de dispositifs d'accompagnement multi-acteurs et d'administrateurices de nos réseaux porteurs de ces dynamiques de coopération.



## SÉMINAIRE TERREAU II

Pour installer plus, coopérons mieux!

Questions pratiques et questions politiques

Le 18 juin 2024, de 9h30 à 17h30 au MAS (Paris 13<sup>e</sup>)

- **Mieux connaître les statuts coopératifs pour accompagner à l'installation agricole**

L'installation de nouveaux actifs est freinée par un modèle agricole qui nécessite un capital social et économique important. Dans ce modèle, une part importante de la valeur produite sert à constituer un patrimoine, au détriment de la rémunération de l'agriculteur. Aussi, en même temps qu'ils innovent dans leurs pratiques, de nombreux porteurs de projet sont à la recherche de nouveaux statuts juridiques et sociaux leur permettant de produire une alimentation de qualité. Cet atelier a pour objectif de faire le point sur ces statuts "innovants", pour mieux comprendre leur pertinence, mais aussi leurs limites, et ainsi mieux accompagner les porteurs de projets agricoles.

L'après-midi sera dédiée à un temps d'échange et de réflexion sur la coopération inter-acteurs pour assurer le renouvellement des générations agricoles.

Vous pouvez dès à présent **vous inscrire en remplissant le formulaire [ICI](#)**.

Une participation financière de 20€ est demandée pour le déjeuner. *N.B: Des frais de soutien de 3.90€ à Hello Asso sont proposés automatiquement à la fin du formulaire d'inscription, il est cependant possible de les baisser à zéro si vous le souhaitez en cliquant sur modifier.*